



Saint-Joseph  
**REIMS**

BIENVENUE AU COLLÈGE,

EN CLASSE DE 4 ÈME

CYCLE 4

## 4 CLASSES DE 4 ÈME

- 4 ème 1: professeur principal, M. Cossiez
- 4 ème 2: professeur principal, Mme De La Morinerie
- 4 ème 3: professeur principal, Mme Soulard
- 4 ème 4: professeur principal, Mme Pacheco

## ORGANIGRAMME

Chef d'établissement: M.Hautier  
Coordinatrice pédagogique 4<sup>ème</sup>: Mme Pacheco  
Responsable vie scolaire: M. Lambot  
Responsable d'internat: Mme Colas  
Infirmière: Mme Neyrinck  
Secrétaire : Mme Grunenbaum

# L'APEL

- Présidente de l'APEL  
Mme Cornot
- Vice Présidente de l'APEL  
Mme Roquier

## PASTORALE EN 4 ÈME

- - Responsable de niveau : Mme Brisset Lepoutre

## LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 4 ÈME

- Un travail personnel plus conséquent.
- Une organisation plus rigoureuse.
- Une anticipation face aux échéances.

# LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

- Une vie de classe, une fois tous les 15 jours.
- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal.
- Des études encadrées pour les internes par des professeurs ou des éducateurs.
- Deux contrôles bloqués dans l'année.
- Des devoirs surveillés tout au long de l'année en semaine impaire, le mardi.
- Dispositif « Devoirs faits » à partir du 7 novembre 2022 .
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves ( mention sur le bulletin, observations positives, remise de prix en fin d'année ...)

# L'EMPLOI DU TEMPS

- Les matières classiques
- Les options :
  - - le latin
  - - Cambridge: les cours commencent le lundi 19 septembre (Une seule interlocutrice Mme Boucksom)
  - - Espagnol LV3
- La section internationale qui se poursuit en 4<sup>ème</sup>
- Une certification Cambridge.

## LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL

- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- Respect des lieux, du matériel et des personnes
- Une tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull bleu obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)

## LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Il se décompose en 5 domaines :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et les outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et techniques
- Les représentation du monde et l'activité humaine

⇒ Ce socle sera pris en compte pour l'attribution de la note du contrôle continu du brevet en 3<sup>ème</sup>.

## PIX

C'est une plateforme en ligne créée pour permettre à chacun d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques. Pix compte 16 compétences réparties dans 5 domaines et 6 niveaux de compétence (8 niveaux à terme).

Semaine 10 (du 14 novembre): chaque élève devra effectuer un test de positionnement (test de niveau), au collège ou à la maison, via un parcours de rentrée.

## ASSOCIATION GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Une intervention de 2 heures dans toutes les classes du collège (1h30 en 6<sup>ème</sup>) en semaine 8, du 17 au 22 octobre sur Internet et les réseaux sociaux

Une réunion d'informations pour les parents sera proposée en fin d'après midi, un soir de la semaine.

## ASSOCIATION SPORTIVE

Son objectif principal, permettre à chaque élève de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi et pendant midi, de rencontrer d'autres établissements lors de compétitions et de se former à l'arbitrage et au coaching.

## UN POINT ÉCOUTE

Recrutement en cours d'une nouvelle  
intervenante.

# RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison (Passage à l'infirmerie, dispense en EPS)
- Un bilan mi- trimestre et le bulletin trimestriel
- Le site Ecole Directe (Prise de rendez-vous, consultation des notes, remarques de la vie scolaire, des professeurs, les devoirs à faire...) avec un compte élève et un compte famille
- Les rencontres parents-professeurs : vendredi 6 janvier et samedi 7 janvier
- Les réunions parents-délégués avec le chef d'établissement
- Différents courriers (Version papier ou Ecole Directe)

# LE CARNET DE LIAISON

- Le règlement intérieur qui doit être signé par l'enfant et les parents
- Une échelle des sanctions (à signer)
- Une charte informatique (à signer)
- Les passages à l'infirmierie
- Les retards et les absences
- Les demandes de rendez-vous
- Les informations et correspondances
- Les dispenses de permanence
- Les dispenses d'EPS

# RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du premier trimestre : 25 novembre 2022
- Fin du deuxième trimestre : 10 mars 2023
- Fin du troisième trimestre : juin 2023

MERCI DE VOTRE ATTENTION